

L'ABONDANCE, OU LA RECONQUÊTE D'UN FUTUR DÉSIRABLE

Édouard Chardot, Enzo Constantin, Amandine Rogeon

12/03/2026

En mars 2025, la publication du livre *Abundance* d'Ezra Klein et Derek Thompson a constitué un événement intellectuel aux États-Unis. Pour ses auteurs, la crise contemporaine des démocraties résulterait moins d'un excès de demandes sociales et d'une atrophie de l'État-providence que d'une incapacité chronique à produire ; la production doit donc être relancée par un double mouvement de dérégulation réglementaire et d'investissements publics et privés massifs. À l'occasion de la sortie de la traduction en français de l'essai, Amandine Rogeon, Enzo Constantin et Édouard Chardot décryptent cette innovation idéologique et les questionnements qu'elle soulève dans cette première note de l'Observatoire des doctrines politiques de la Fondation.

Prologue. L'abondance, stigmatisme ou doctrine ?

par Renaud Large, codirecteur de l'Observatoire des doctrines politiques de la Fondation Jean-Jaurès, et Guillaume Arenas, éditeur de la traduction française d'Abundance aux Éditions Arpa

Lorsqu'*Abundance*¹ paraît aux États-Unis en mars 2025, l'ouvrage d'Ezra Klein et Derek Thompson s'impose immédiatement comme un événement intellectuel autant qu'éditorial. Entré dès sa sortie dans la liste des « *New York Times Best Sellers* », le livre connaît un succès rapide et dépasse largement le cercle des lecteurs de presse d'idées. Cette réception tient pour beaucoup au statut de ses auteurs : Klein, fondateur de *Vox* et aujourd'hui éditorialiste majeur du *New York Times*, et Thompson, figure centrale de *The Atlantic*, incarnent la modernisation du centre-gauche libéral américain.

La parution de la traduction française, publiée par les Éditions Arpa en mars 2026², offre l'occasion à l'Observatoire des doctrines politiques de la Fondation Jean-Jaurès de proposer une note d'analyse de cette théorie signée par Amandine Rogeon, Enzo Constantin et Édouard Chardot. Elle s'inscrit dans un moment politique particulier : celui d'une gauche occidentale confrontée à

l'épuisement de ses récits traditionnels et, aux États-Unis, à la nécessité d'une reconstruction idéologique après la défaite électorale et l'ouverture d'un nouveau cycle trumpien.

La thèse centrale d'*Abondance* constitue une véritable innovation idéologique qui mérite d'être décortiquée. Selon Klein et Thompson, la crise contemporaine des démocraties résulterait moins d'un excès de demandes sociales et d'une atrophie de l'État-providence que d'une incapacité chronique à produire : logements dans les métropoles, infrastructures de transport, énergie bas carbone, services publics essentiels, mais aussi biens de consommation courants fournis par le privé. Nous aurions progressivement troqué une politique de progrès matériel pour une politique de la norme, de la procédure et du veto, laissant s'installer des pénuries structurelles qui nourrissent le ressentiment social et les dynamiques populistes. La croissance serait bloquée par l'horizontalisation de la décision, la victoire des « jeffersoniens » sur les « hamiltoniens »³. Les auteurs proposent en conséquence une relance de la production par un double mouvement de dérégulation réglementaire et d'investissements publics et privés massifs. La formule « abundance agenda » a émergé comme un programme politique adossé à un diagnostic des insuffisances de la gauche démocrate.

Ce diagnostic a trouvé un écho réel au sein du parti démocrate états-unien⁴. Plusieurs responsables démocrates revendiquent désormais un « progressisme axé sur l'offre »⁵, visant à lever les blocages réglementaires qui entravent la construction et l'investissement public. L'État de Californie est particulièrement concerné par les problèmes soulevés par l'ouvrage : crise du logement, frein au développement des infrastructures, etc. Son gouverneur Gavin Newsom a ainsi multiplié les références à la nécessité de « build again » (reconstruire)⁶ – qu'il s'agisse de logement, de transport ou d'énergie –, notamment dans son discours sur le budget de la Californie 2023-2024⁷. Gavin Newsom se pose aujourd'hui en prétendant pour représenter les démocrates lors de la prochaine échéance présidentielle de 2028.

Pour autant, la théorie de l'abondance suscite des critiques substantielles, y compris à gauche. La première émane des courants écologistes. Des analystes, notamment inspirés de la pensée de Jason Hickel⁸, voient dans l'abondance une reformulation technocratique du productivisme, incapable de penser sérieusement les limites planétaires⁹. À leurs yeux, déplacer la question vers l'offre revient à esquiver le débat sur la réduction nécessaire de certaines productions et sur la soutenabilité globale des modes de vie occidentaux.

Une seconde critique, issue du marxisme contemporain et du populisme économique, souligne un angle mort social de la doctrine. Des analyses publiées dans la revue *Jacobin*¹⁰ reprochent à Klein et Thompson de substituer aux rapports de pouvoir une lecture essentiellement administrative des

blocages économiques. En clair, l'abondance manquerait cruellement d'une « théorie du pouvoir ». En se concentrant sur les frictions réglementaires, l'abondance risquerait d'évacuer les questions de propriété, de conflictualité de classe et de captation de la valeur, pourtant centrales dans la dynamique des inégalités contemporaines. Dans cette perspective marxiste, la théorie de l'abondance d'Ezra Klein et Derek Thompson reste prisonnière d'un cadre libéral insuffisant. Une véritable politique de l'abondance suppose une planification socialiste explicite, capable de transformer les rapports de propriété et de s'attaquer aux intérêts de classe qui organisent la rareté. Cette critique s'incarne politiquement dans les courants de gauche du parti démocrate : le « fighting oligarchy tour¹¹ » de Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez (AOC), contemporain de la sortie du livre *Abondance*, Zohran Mamdani, l'actuel maire de New York ou « The Squad », les quatre représentantes démocrates élues en 2018 (AOC, Ayanna Pressley, Rachida Tlaib et Ilhan Omar).

Sans disqualifier totalement l'abondance, ces critiques en révèlent les ambivalences. Est-elle une doctrine de transformation sociale, ou un récit de gouvernabilité destiné à rendre la gauche à nouveau compatible avec l'exercice du pouvoir dans des économies avancées ? Constitue-t-elle une réponse durable à l'épuisement du progressisme, ou le symptôme d'un déplacement du politique vers une ingénierie de la production partiellement dépolitisée ?

C'est à ces questions que la présente note de la Fondation Jean-Jaurès entend répondre, à l'occasion de la publication française de *Abondance* aux éditions Arpa. La théorie élaborée par Klein et Thompson est-elle transposable à la France, pays de planification fragmentée, de conflictualité réglementaire et de forte sensibilité écologique ? Peut-elle s'inscrire dans une tradition d'État-stratège sans se réduire à un discours managérial sur l'efficacité ? Ou révèle-t-elle, au contraire, un écart croissant entre les gauches américaine et européenne dans leur manière de penser la production, le progrès et le conflit social ?

L'abondance ne vaut pas comme réponse unique. Elle nécessitera des ajustements, des compléments, notamment aux États-Unis pour composer un « arc démocrate » capable de battre la coalition trumpiste. Néanmoins, l'abondance vaut comme question posée à la gauche sur ce qu'elle est encore capable de faire advenir. Peut-elle devenir, plus qu'une grammaire crédible de gouvernement, une véritable idéologie ?

Introduction

Le cœur de la proposition de l'ouvrage *Abondance* des journalistes américains Ezra Klein et Derek Thompson est concentré dans une formule volontairement élémentaire : « pour avoir le futur que nous voulons, nous devons construire et inventer davantage ce dont nous avons besoin¹² ». La

matrice intellectuelle d'*Abondance*, qui est à la fois une théorie et un mouvement, consiste à réactiver un imaginaire politique positif en proposant aux forces progressistes de dépasser leur logique défensive habituelle.

Depuis les années 1970, les démocrates ont œuvré pour limiter les dégâts du marché, protéger les citoyens contre la pollution, freiner les excès du capitalisme ou encore préserver les droits des individus. Or, cette logique défensive a surtout eu pour conséquence de produire de la bureaucratie et de l'immobilisme. Face à cela, comment construire « grand et vite¹³ » pour que les citoyens en soient les premiers bénéficiaires ?

La Banque mondiale résume bien ce registre : « la manière de faire compte autant que le choix de la politique¹⁴ ». À ce titre, les auteurs documentent des exemples de bonnes idées, dont l'exécution demeure toutefois discutable, mais pas insurmontable.

Ezra Klein et Derek Thompson considèrent qu'une démocratie qui ne délivre plus de biens publics tangibles ouvre un boulevard aux entrepreneurs de ressentiment. C'est la raison pour laquelle l'abondance redonne un espoir aux progressistes du monde entier pour construire un projet politique solide, capable de tenir tête aux projets conservateurs et réactionnaires les plus audibles à l'heure où nous écrivons ces lignes.

***Abondance* : la naissance du concept comme doctrine d'exécution**

Pour saisir ce qu'est *Abondance*, il faut d'abord commencer par comprendre l'histoire des conflits entre les progressistes et les libéraux du début du XX^e siècle aux États-Unis, que le chercheur Marc Dunkelman restitue de manière utile¹⁵.

Il y a d'un côté les anti-monopolistes qui attribuent les maux de la société à la corruption au sommet (barons économiques, machines politiques, conseils d'administration) et pensent que la solution passe par une déconcentration du pouvoir. Leur horizon est celui d'une économie de petites unités, proche des fermiers et artisans. En soi une vision dite jeffersonienne attachée à la décentralisation et à l'autosuffisance locale.

De l'autre côté, on trouve des réformateurs qui, sans ignorer le danger des grandes entreprises, considèrent leur montée en puissance comme inéluctable et parfois même porteuse de gains d'efficacité et de productivité. Dès le XIX^e siècle, Marx et Engels avaient d'ailleurs formulé l'idée que la petite production paysanne et artisanale était vouée au recul. La question était de savoir qui et comment contenir les puissances privées.

C'est ici qu'apparaît la réponse hamiltonienne destinée à renforcer le rôle de l'État. Dans cette tradition, l'enjeu consiste à bâtir une autorité publique compétente et capable de contenir le capital privé. Mais cette option se heurte à une difficulté politique durable : la suspicion populaire largement répandue selon laquelle une bureaucratie gouvernementale centralisée finira inévitablement par sombrer dans l'abus et l'incompétence. C'est précisément ce dilemme que Klein et Thompson placent au cœur de leur diagnostic, à savoir la méfiance des citoyens envers la capacité du gouvernement à résoudre les grands problèmes contemporains.

Abondance cherche à renouer avec une veine hamiltonienne qui a structuré l'ère du New Deal orientée vers les résultats. L'ambition est de réhabiliter un État qui retrouverait une capacité d'exécution à la hauteur des promesses démocratiques.

La critique de la gouvernance et de la production américaine

Dans son essence, le raisonnement d'*Abondance* ne part pas d'une critique morale du marché, mais d'un diagnostic stratégique sur l'évolution du camp démocrate. Selon Klein et Thompson, les progressistes américains ont, depuis les années 1970, privilégié une politique de la demande – redistribution, régulation, correction des externalités – au détriment d'une politique de l'offre entendue comme capacité à produire davantage de biens essentiels.

Lorsque la production est laissée au seul arbitrage du capital privé, elle obéit d'abord à un impératif de rentabilité. Mais lorsque l'action publique se concentre principalement sur la redistribution ou la régulation, sans se préoccuper des volumes produits, elle peut elle aussi contribuer à maintenir des situations de rareté. C'est cette double impasse que les auteurs cherchent à dépasser : replacer la question productive au cœur du projet progressiste.

Mais l'ouvrage ne se contente pas d'articuler marché et puissance publique. Klein et Thompson ciblent aussi l'irresponsabilité diffuse de la bureaucratie, cet appareil administratif capable d'empiler les règles, les procédures et les intermédiaires, sans que personne porte réellement la charge du résultat final. D'où leurs questions, volontairement concrètes et dérangeantes : pourquoi est-il parfois moins coûteux de produire du logement abordable avec des fonds privés qu'avec des fonds publics ? Pourquoi la mobilisation de ressources publiques substantielles n'aboutit-elle pas toujours à une exécution plus rapide ?

Les auteurs invitent ici à regarder des contre-exemples internes aux États-Unis. Pour le plus grand embarras de certains, des États républicains comme le Texas construisent plus vite et à moindre coût, notamment en matière de logement, du fait d'une régulation foncière et urbanistique

beaucoup plus souple. Les prix y sont plus faibles et l'offre s'ajuste plus rapidement à la demande. Klein et Thompson ne présentent pas ces États comme des modèles politiques globaux, car les protections sociales ou environnementales y sont souvent plus faibles, mais comme des révélateurs du fait que la capacité à construire dépend fortement des chaînes de décision, des critères d'attributions de marché public et du nombre de points de veto.

À la question idéologique succède la question dite fonctionnelle : comment préserver les objectifs sociaux et environnementaux tout en retrouvant une capacité à bâtir vite et à grande échelle ?

Dans leur ouvrage, Klein et Thompson saluent la réparation accélérée d'un tronçon effondré de l'autoroute I-95 près de Philadelphie, pilotée par le gouverneur de Pennsylvanie, Josh Shapiro. L'État peut agir vite quand cela est nécessaire et les citoyens lui en sont reconnaissants. D'autant plus que le chantier a été mené avec une main-d'œuvre syndiquée. Donc, l'efficacité n'implique pas de contourner le travail organisé.

Au fond, leur conclusion est institutionnelle. Les choix structurants doivent demeurer imputables à des décisions démocratiques plutôt qu'à des arbitrages privés sans mandat, mais la légitimité du vote ne suffit pas si elle ne s'accompagne pas d'une capacité effective à produire des résultats. Restaurer la crédibilité démocratique suppose donc de reconstruire des circuits d'exécution clairs, avec des objectifs explicites, des responsables identifiés et des résultats mesurables. L'enjeu se situe sur une ligne de crête : préserver la délibération et les contre-pouvoirs propres à l'État de droit tout en retrouvant une capacité d'action rapide et lisible. C'est cette tension que Klein et Thompson entendent résoudre en réhabilitant une politique orientée vers la production et la responsabilité.

La sur-normativisation de la société et la lenteur des avancées

Une grande partie du livre détaille les goulots d'étranglement réglementaires et procéduraux qui paralysent l'action publique, y compris lorsque l'objectif est largement consensuel. Les auteurs s'appuient sur un contraste devenu emblématique : depuis 2008, la Californie n'est pas parvenue à achever son projet de train à grande vitesse (environ 800 kilomètres), quand la Chine a déployé un réseau de plus de 37 000 kilomètres sur la même période. Ils prolongent la démonstration par une comparaison de coûts de construction ferroviaire, autour de 609 millions de dollars par kilomètre aux États-Unis, contre 384 millions en Allemagne, 295 millions au Canada et 96 millions au Portugal.

Et leur conclusion est volontairement polémique. Les auteurs nous expliquent que, si d'autres pays construisent plus vite et moins cher, ce n'est pas parce qu'ils seraient dénués de puissance

étatique ou parce qu'ils auraient moins de syndicats, c'est tout le contraire en pratique. Autrement dit, l'obstacle central réside dans l'accumulation de règles, de procédures et de points de blocage qui rendent l'exécution des politiques publiques lente et coûteuse aux États-Unis.

La judiciarisation de la société

Klein et Thompson ajoutent au diagnostic procédural une particularité américaine : la propension à poursuivre des objectifs politiques par le droit et le contentieux au risque de figer l'action publique par aversion au risque. En s'appuyant sur le juriste Robert Kagan de l'université de Berkeley, ils décrivent un système américain où les avocats et les juges jouent un rôle comparable à celui des grandes bureaucraties centrales des États européens.

Ils illustrent cette logique avec la Tennessee Valley Authority (TVA), premier opérateur public d'électricité du pays (et fait notable : l'une des rares entités fédérales qui construisent encore de nouvelles capacités). Parce qu'elle est publique, la TVA se voit appliquer des exigences dont certains producteurs privés sont largement dispensés. En pratique, ses décisions doivent presque systématiquement passer par le filtre du *National Environmental Policy Act* (NEPA), en plus des procédures habituelles. Concrètement, qu'il s'agisse de planifier une nouvelle capacité, de mettre à jour une méthodologie tarifaire ou même d'intégrer des projets tiers raccordés à son réseau, la TVA est exposée à des études longues (souvent un à deux ans) et à des recours juridiques répétés. Les auteurs citent un contentieux engagé par des groupes d'intérêt visant une centrale au gaz implantée sur le site d'une ancienne centrale à charbon qui aurait ainsi immobilisé le projet près de deux ans avant d'être rejeté.

Enfin, ils soulignent une complexité propre au fonctionnement interne du camp progressiste. Car sur certains sujets énergétiques, l'influence d'organisations environnementales hostiles au nucléaire souhaitant privilégier le *statu quo* des renouvelables peut peser davantage au Congrès que celle des syndicats pourtant favorables au développement des capacités. Autrement dit, la difficulté tient aussi à la configuration des rapports de force qui peut conduire à l'empêchement au nom de la protection de l'environnement.

Le rôle des ONG et autres groupes

Les auteurs soutiennent que les nouveaux pôles d'influence appelés « Groupes » au sens large (ONG, cabinets d'avocats, organisations de plaidoyer) pèsent fortement sur l'action publique sans être soumis aux mêmes mécanismes de responsabilité démocratique. À la différence des syndicats, ces acteurs sont plus éloignés des réalités opérationnelles qui permettent de faire

aboutir un projet. Cette asymétrie d'information et de connaissance alimente une prolifération de points de veto, notamment à l'échelle locale, où des coalitions de voisinage peuvent ralentir, voire bloquer, des politiques pourtant soutenues au nom de l'intérêt général.

Le livre mobilise à cet égard la figure de l'avocat américain Ralph Nader, dont les actions contentieuses répétées contre les agences fédérales ont contribué à reconfigurer durablement le paysage réglementaire. Klein et Thompson en proposent une lecture ambivalente. D'un côté, ils reconnaissent l'utilité historique de cette séquence, car, dans les années 1970, des autorisations rendaient possibles des atteintes massives à la santé publique et à l'environnement. Or, le contentieux a permis d'obtenir des résultats tangibles. Si bien qu'à l'exception des gaz à effet de serre, la plupart des grands polluants atmosphériques ont fortement reculé sur plusieurs décennies, et la qualité des eaux de surface s'est nettement améliorée depuis cinquante ans.

Les auteurs rappellent toutefois que l'arsenal juridique issu de cette période a fini par rigidifier l'action publique, jusqu'à freiner le développement de technologies propres et d'infrastructures bas carbone que ces mêmes organisations entendaient pourtant promouvoir. Ils citent notamment l'emblématique projet éolien Chokecherry and Sierra Madre dans le Wyoming, qui fut frappé par un enchaînement d'autorisations, de procédures et de recours et qui n'aboutira qu'environ dix-huit ans après sa proposition initiale.

Enfin, leur critique s'étend aux mécanismes de financement et de régulation : à leurs yeux, le système tend à avantager les acteurs les mieux armés pour « jouer » avec les règles (les grands groupes, les institutions, les grands laboratoires) au détriment d'acteurs plus fragiles, comme de jeunes chercheurs. D'où l'idée reprise par certains commentateurs d'expérimenter des instruments davantage orientés vers des objectifs précis, moins à même d'être monopolisés par ceux qui maîtrisent le mieux la procédure.

Des solutions esquissées par les auteurs : « le libéralisme qui construit »

Dans cette veine hamiltonienne, Klein et Thompson plaident pour ce qu'ils appellent un « libéralisme qui construit », y compris lorsque l'investissement est porté par le secteur privé. Selon eux, l'État n'est ni la solution par principe ni le problème par nature. La bonne question n'est pas « plus ou moins d'État ? », mais « comment atteindre un objectif : produire plus d'énergie propre, plus de logements, plus de capacités industrielles, de la manière la plus efficace possible ? ».

Ils inscrivent dans cette perspective l'*Inflation Reduction Act* adopté en 2022 sous la présidence de Joe Biden, vaste programme de soutien à la transition énergétique et à la réindustrialisation verte.

Ce texte combine incitations fiscales, subventions ciblées et planification stratégique pour stimuler massivement l'investissement dans les technologies bas carbone. Mais sa trajectoire illustre aussi la fragilité politique d'un tel projet : attaqué et partiellement réduit par l'administration Trump revenue au pouvoir, il montre combien une stratégie d'abondance suppose d'articuler continuité institutionnelle et stabilité dans le temps.

Cette approche pragmatique se manifeste également dans l'exemple de l'opération *Warp Speed* lancée sous l'administration Trump pendant la pandémie de Covid-19. Le gouvernement fédéral a mobilisé des outils contractuels flexibles, utilisé des procédures simplifiées d'achat public, garanti des débouchés aux laboratoires et assumé une prise de risque massive afin d'accélérer la production de vaccins. L'État a su structurer les incitations, sécuriser les investissements et simplifier la chaîne de décision au service des citoyens dans un moment de crise.

Pour les auteurs, c'est précisément cette capacité d'ingénierie institutionnelle qu'il faut généraliser : adapter les instruments à l'objectif, plutôt que s'enfermer dans un débat doctrinal stérile sur la taille de l'État.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

La réception mitigée du concept en tant que tentative de réarmement idéologique du camp démocrate

Dans l'espace public américain, *Abondance* a d'abord été lu comme une tentative de reconstruction doctrinale du camp démocrate. L'enjeu politique sous-jacent consistait alors à dire que, si une majorité ne parvenait plus à traduire ses choix en résultats visibles, elle alimentait mécaniquement la défiance et laissait le champ libre aux entrepreneurs de ressentiment.

Plusieurs recensions dites centrales convergent sur l'efficacité du diagnostic, mais divergent dès qu'il s'agit d'en assumer les conséquences démocratiques. Dans *The Guardian*, Noah Kazis reconnaît la clarté du propos des deux auteurs, tout en posant la question décisive des arbitrages : accélérer l'action publique, oui, mais au prix de quels contre-pouvoirs et de quelle conception du

pluralisme ? Le risque, souligne-t-il, est que la critique des blocages bascule trop vite vers une préférence implicite pour un exécutif fort et une suspicion généralisée envers la conflictualité démocratique¹⁶.

Dans *The New Yorker*, Benjamin Wallace-Wells inscrit *Abondance* dans un moment idéologique plus large : celui d'une gauche libérale qui cherche à sortir d'un régime de vétos et de lenteurs cumulatives, en réhabilitant l'idée d'un État capable d'exécuter¹⁷. Il met toutefois en garde contre une ambiguïté structurante dans une période où la droite parle elle aussi (et comme souvent) d'efficacité pour justifier des politiques de démantèlement. La frontière entre le fait de rendre l'État opérant ou d'affaiblir l'État peut devenir politiquement poreuse et donc stratégiquement risquée.

On ressent la même tension dans *The New Republic*, sous la plume de Julian E. Zelizer, qui juge l'ouvrage solide sur le terrain de l'ingénierie de l'action publique (réduire les goulots d'étranglement, améliorer la capacité administrative), mais pour qui la traduction politique de la théorie semble incertaine¹⁸. Sans récit mobilisateur, sans coalition stabilisée, une réforme des procédures ne suffit pas. Pour lui, il faut une narration et une architecture de pouvoir comparables dans l'imaginaire américain à celles du New Deal.

Enfin, *The Washington Post* lit l'agenda d'*Abondance* comme un possible terrain de coopération entre une fraction de la droite favorable à la croissance et une partie du centre-gauche réformateur, précisément parce qu'il déplace le débat vers l'offre plutôt que vers la seule redistribution¹⁹. Mais le journal souligne aussi l'obstacle majeur que représentent la conflictualité partisane et les fractures internes au sein des partis, et qui rendent ce pont politiquement difficile à matérialiser.

La critique « macro »

Dans *American Affairs*, Alex Bronzini-Vender soutient que l'approche tend à privilégier une lecture trop procédurale et trop centrée sur quelques métropoles, là où l'histoire américaine des grands basculements productifs a reposé sur des institutions de planification et de capitalisation et une stratégie d'investissement public robuste²⁰.

De même, la critique de l'excès de procédures est politiquement efficace, mais nous considérons qu'elle peut glisser vers une suspicion indistincte à l'égard des contre-pouvoirs. Or ceux-ci sont des instruments de régulation démocratique. Comme l'écrivait Montesquieu, « le pouvoir arrête le pouvoir²¹ » : associations, syndicats, juridictions et participations locales jouent un rôle de vigilance

et parfois de révélation des externalités invisibles. Il est dès lors indispensable de définir les garde-fous nécessaires et de distinguer ce qui relève d'un verrouillage corporatiste de ce qui protège l'intérêt général.

La critique néolibérale

Une partie de la critique dite néolibérale d'*Abondance* ne vise pas directement Klein et Thompson, mais l'usage politique que certains entendent faire du mot d'ordre « construire plus vite ». Dans cette lecture, la priorité serait de lever les obstacles dont les organisations syndicales deviennent une cible implicite. C'est ce glissement qui cristallise le débat californien, car, dès qu'il s'agit d'accélérer la construction de logements et d'infrastructures, le conflit se déplace sur le terrain social, c'est-à-dire les salaires, les règles de chantier, la formation, ou encore les conditions de travail. Tout cela au risque de transformer une doctrine dite de capacité publique en stratégie de contournement du travail organisé. La controverse a été explicitement formulée par le gouverneur de Pennsylvanie, Josh Shapiro, qui revendique l'idée que l'abondance dans certaines villes bleues (villes démocrates) supposerait d'affronter les syndicats.

Les critiques structurelles émanant de la gauche

Une autre critique consiste à dire que l'abondance serait l'habillage rhétorique d'un État dont la fonction principale consisterait à rendre l'investissement privé attractif, plutôt qu'à organiser directement la production des biens essentiels. C'est l'angle défendu par Sandeep Vaheesan dans la *Boston Review* qui suppose que si l'offre vient d'acteurs privés subventionnés massivement, alors on ne sort pas d'un régime où l'intérêt public dépend de la rentabilité privée²².

À gauche, les critiques anti-monopoles reprochent à *Abondance* de sous-estimer des causes matérielles de la rareté que sont le pouvoir de marché, les rentes (foncières, énergétiques), les régimes de propriété intellectuelle, la concentration des secteurs et, plus largement, une économie politique qui sait organiser la pénurie lorsqu'elle protège les prix et les profits. Dans cette perspective, accroître la production ne suffit pas à garantir une abondance pour tous si les mécanismes de captation ne sont pas simultanément réformés. Rompre avec un *capitalisme de la finitude* (un régime fondé sur la valorisation de la rareté et sur des crises devenues structurelles) constitue dès lors une condition essentielle pour que l'abondance soit effectivement accessible à tous les citoyens.

De même, sans réforme des rentes foncières, énergétiques ou technologiques, une politique d'augmentation de l'offre pourrait simplement renforcer les positions dominantes existantes. La

critique socialiste pousse d'ailleurs ce raisonnement en considérant que le principal obstacle serait l'existence d'intérêts structurels à la rareté. Dans le logement, par exemple, une hausse forte et rapide de l'offre peut heurter des coalitions de propriétaires et d'investisseurs dont le patrimoine et le modèle économique reposent sur la tension du marché.

L'objection la plus politique adressée à *Abondance* tient à l'absence d'une théorie explicite des rapports de force. Un agenda centré sur la production et la capacité d'exécution ne peut, selon ses critiques, faire l'économie de la désignation d'adversaires, du choix d'instruments de contrainte et de l'identification d'une base sociale capable d'imposer ces orientations. Dans une Amérique marquée par l'explosion des inégalités et la concentration accrue des richesses, certains estiment qu'améliorer l'ingénierie administrative ne suffit pas et poussent pour une transformation radicale de l'économie politique. Faute de quoi, le projet risquerait d'apparaître comme un libéralisme technocratique plutôt que comme une véritable alternative aux dynamiques de concentration du pouvoir économique. Le débat a suffisamment pris pour que Ezra Klein lui-même réponde à cette objection²³ en discutant la question du pouvoir et des coalitions nécessaires à une politique de résultats.

L'abondance est-elle le véhicule politique d'un futur désirable en France ?

Les démocraties libérales font face à des politiques publiques qui peinent à satisfaire les attentes citoyennes, tout en alimentant la défiance et les poussées populistes. Cette crise de la performance démocratique interroge aujourd'hui la capacité de nos institutions à produire des résultats tangibles, comme la croissance, alors que les régimes autoritaires ou illibéraux revendiquent une efficacité maximale de leur politique.

Or, en France, les blocages sont identifiables. La crise du logement persiste malgré l'ampleur des dispositifs publics ; les délais administratifs et contentieux ralentissent les projets d'infrastructures ou d'implantations industrielles ; l'accès aux soins primaires se dégrade dans de nombreux territoires ; la pénurie de certaines compétences fragilise le système éducatif ; la production normative, abondante et parfois mal articulée, dilue les responsabilités et allonge les délais de décision. C'est dans ce contexte que peut émerger la thématique de l'abondance comme horizon politique présenté moins comme une stratégie exigeante fondée sur un État stratège capable d'orienter, de coordonner et d'exécuter en clair.

Et si la puissance publique parvient à garantir des améliorations concrètes du bien-être, elle pourra

restaurer la confiance citoyenne. C'est ainsi que la France pourra concilier son héritage technocratique de planification centralisée avec la demande contemporaine de démocratie ouverte et performante.

Les écueils d'une vision technocratique et métropolitaine de l'abondance

Si l'abondance doit reconquérir le futur, elle doit s'armer contre un premier risque qu'est celui d'une aggravation des inégalités. Un modèle d'abondance peut surtout bénéficier aux ménages déjà favorisés. Or, on sait qu'en France les patrimoines sont fortement concentrés. Début 2021, les 10% des ménages les plus riches détenaient près de la moitié du patrimoine total du pays²⁴. Sans mécanismes de redistribution, les fruits d'une nouvelle prospérité risquent d'être captés par les mêmes en nourrissant le ressentiment de la France « d'en bas ».

Ensuite, si les choix d'investissements et d'orientations sont conçus dans le cercle restreint des experts et sans débat public, la méfiance populaire s'accroîtra. Cette critique a déjà émergé à propos de certaines politiques écologiques, jugées punitives pour les classes moyennes et populaires ; c'est par exemple le cas de la taxe carbone de 2018, perçue comme décidée par des urbains déconnectés, ou de l'épisode des « gilets jaunes » qui a illustré la fracture entre des décideurs technocrates et une partie du peuple qui s'est sentie exclue du processus décisionnel. Toute stratégie d'abondance devra tirer leçon de ce précédent en associant davantage les citoyens et corps intermédiaires aux arbitrages, faute de quoi elle sera rejetée comme un énième « plan techno ».

Enfin, il existe une profonde fracture territoriale en France opposant schématiquement métropoles et périphéries. Les grandes villes concentrent les emplois qualifiés, les investissements et l'attention politique, tandis que de nombreux territoires ruraux ou périurbains se sentent relégués au second plan. Une politique de relance par l'abondance pourrait exacerber cette dualité si elle ne veille pas à un aménagement équilibré. Cela implique concrètement de déployer les infrastructures vertes ou les usines du futur dans les régions en déclin industriel, afin d'y créer des emplois. De même, les services de transports ou de santé doivent irriguer l'ensemble du territoire pour que l'abondance soit accessible partout.

La mise en œuvre de la planification démocratique de l'abondance en France

Pour que l'abondance devienne (ou redevienne) un projet mobilisateur et juste, plusieurs leviers politiques complémentaires doivent être actionnés.

Le premier levier ne vise pas à revivre l'ère du keynésianisme classique, mais plutôt à réaffirmer la capacité productive de l'État par plusieurs moyens. Après plusieurs décennies marquées par le primat des mécanismes de marché et la fragmentation des politiques industrielles, il s'agit de réorienter la dépense publique et de l'inscrire dans une vision de long terme pour restaurer une capacité d'action publique cohérente.

La pandémie de Covid-19 a marqué un tournant décisif en 2020, lorsque l'Union européenne a inauguré un plan de relance commun (*Next Generation EU*) de 750 milliards d'euros en empruntant solidairement sur les marchés. Ce bazooka budgétaire illustre la fin du dogme de l'austérité et le retour en grâce de l'intervention publique. De son côté, la France a déployé le plan *France Relance* (100 milliards d'euros) puis *France 2030* (54 milliards) pour soutenir la transition énergétique, la compétitivité industrielle et l'innovation. L'esprit général est clair : orienter l'économie par des investissements ciblés sur l'hydrogène vert, les batteries, le nucléaire nouveau, les transports propres afin de provoquer un renouveau productif et écologique. Cette politique vise à reconstruire des filières stratégiques sur le sol national dans une logique de planification indicative et de partenariat public-privé. Autrement dit, l'État se fait catalyseur d'abondance future en prenant des risques d'investissements que le marché seul ne prendrait pas.

Le deuxième levier est celui de l'évaluation des politiques publiques et de la culture du résultat. Pour l'État stratège version XXI^e siècle, il faut obtenir des résultats concrets et vérifier l'efficacité des actions menées. Cela implique de renforcer les mécanismes d'évaluation indépendants, d'audit et de suivi des projets. En France, la Cour des comptes et le Parlement ont un rôle à jouer *via* les commissions d'enquête ou comités d'évaluation pour identifier ce qui fonctionne ou non, et ajuster le tir. Surtout, il est nécessaire d'insuffler dans l'administration une culture du résultat tournée vers le service aux citoyens. Concrètement, cela pourrait se traduire par une administration plus agile, découplée, où l'on fixe des objectifs clairs (par exemple un nombre de logements rénovés énergétiquement, de kilomètres de rail construits, une réduction mesurable des émissions...) et où l'on responsabilise les acteurs chargés de les atteindre. Cette évolution managériale doit toutefois trouver un équilibre avec les missions d'intérêt général de l'État car la pertinence du service public ne se mesure pas uniquement en indicateurs chiffrés. Néanmoins, développer un esprit d'efficacité et d'évaluation continue permettra d'éviter l'écueil d'une planification hors sol, découplée des résultats concrets sur le terrain.

Le troisième pilier est l'approfondissement démocratique de la planification. Plusieurs pistes ont surgi ces dernières années avec la création en 2022 d'un Secrétariat général à la planification écologique rattaché à la Première ministre de l'époque pour donner une cohérence d'ensemble aux différentes stratégies (énergie, transports, industrie) ; d'autre part, l'expérience de la Convention

citoyenne pour le climat qui a montré l'intérêt d'impliquer des citoyens tirés au sort dans l'élaboration de mesures (même si le suivi politique de leurs propositions a déçu en partie).

Il faudrait toutefois éviter de multiplier les instances consultatives au risque d'allonger encore les chaînes de décision. Même si, et à raison, le Conseil d'État, dans son cycle de conférences sur l'État stratège²⁵, insiste sur la nécessité de lier l'État à d'autres acteurs de société civile, à l'échelle locale ou européenne, et de développer une véritable délibération démocratique autour du temps long, une planification démocratique efficace suppose également une distinction claire entre le moment de la délibération stratégique et celui de l'exécution opérationnelle. Les grandes orientations – trajectoires énergétiques, priorités industrielles, investissements structurants – peuvent faire l'objet de concertations structurées associant État, collectivités, partenaires sociaux et société civile. Mais une fois les choix arbitrés et légitimés, leur mise en œuvre doit relever de chaînes de responsabilité identifiables et resserrées.

L'objectif est donc de renforcer la légitimité en amont pour sécuriser l'action en aval. La planification du futur ne peut être le monopole d'une bureaucratie centrale ; elle ne peut pas davantage se dissoudre dans une concertation permanente. Elle doit articuler délibération démocratique et capacité d'exécution, faute de quoi elle échouerait à produire les résultats qui fondent sa crédibilité.

Enfin, une solide politique de redistribution et de justice sociale est indispensable pour donner tout son sens au paradigme d'abondance. Produire plus de richesses ou de biens publics n'a de valeur que si ces fruits sont largement partagés et réduisent les écarts de condition. La redistribution accrue des richesses, afin de soutenir le pouvoir d'achat, l'éducation et la santé sont des gages de prospérité sur le long terme. C'est aussi le cas du financement de la rénovation thermique des logements des ménages les plus modestes qui permet de concilier écologie et pouvoir d'achat, et donc d'entraîner l'adhésion du plus grand nombre. Nous sommes convaincus que l'abondance et la solidarité doivent aller de pair pour fonder un modèle soutenable politiquement.

Les conditions du succès

La première est la tension temporelle entre le long terme du projet et le court-termisme de notre vie politique. Planifier le renouveau productif ou climatique s'envisage sur dix, vingt ou trente ans, tandis que les gouvernements et parlements sont élus pour cinq ans (ou moins). Nos démocraties rythmées par les échéances électorales souffrent d'une forme de myopie et peinent à inscrire leurs décisions dans la durée au-delà des attentes immédiates des citoyens.

Comment dès lors assurer la continuité des politiques d'un quinquennat à l'autre, voire d'une majorité à l'autre ? La France a déjà connu des allers-retours dommageables, comme l'abandon, puis la relance du nucléaire. Des pistes existent pour arrimer l'action publique au temps long : définir des objectifs climat contraignants dans la loi, créer des agences ou commissions transpartisanes gardiennes de ces objectifs. Le Haut Conseil pour le climat ou le Commissariat général au plan jouent un rôle en ce sens, mais il faudra peut-être aller plus loin, à l'image du Royaume-Uni, qui a doté son Climate Change Committee de pouvoirs d'évaluation vis-à-vis de chaque gouvernement. En outre, développer une culture du temps long dans la population est crucial : si les citoyens comprennent les enjeux à vingt ou trente ans, par exemple l'anticipation du vieillissement, ou de la montée des eaux si l'on veut un sujet d'actualité, ils seront plus enclins à soutenir des investissements présents pour un bénéfice futur. C'est tout l'enjeu de la pédagogie.

La deuxième question porte sur les limites de l'intervention étatique. Jusqu'où l'État doit-il aller dans la conduite de l'économie et de la société pour atteindre l'abondance ? D'un côté, la gravité des défis auxquels nous sommes confrontés semble exiger un État fort, capable de mobiliser des ressources colossales et de contraindre si cela est nécessaire. Les succès du plan hydrogène allemand ou du programme spatial américain par le passé montrent qu'un État dirigeant peut accomplir de grandes choses. De l'autre côté, on se méfie en France d'un étatisme excessif, bureaucratique et potentiellement autoritaire. En somme, l'État doit être suffisamment présent pour impulser le changement de modèle, sans devenir omniprésent au point d'étouffer l'innovation ou la liberté. C'est ni plus ni moins que l'application du principe de subsidiarité.

Troisièmement, la culture du résultat évoquée plus haut suppose également d'interroger la production normative elle-même. La France se caractérise par une multiplication de normes *a priori*, souvent adoptées pour sécuriser juridiquement l'action publique, mais qui finissent par fragmenter les responsabilités et ralentir l'exécution. Les débats récents autour du zéro artificialisation nette (ZAN), des zones d'accélération pour les énergies renouvelables ou des dispositifs de simplification industrielle illustrent cette tension : face à l'urgence écologique et productive, le législateur reconnaît régulièrement la nécessité de déroger, d'expérimenter ou d'assouplir certaines règles. Il s'agit de passer d'une logique de contrôle préalable généralisé à une logique de responsabilité et d'évaluation *ex post*. En clair, simplifier les procédures, clarifier les chaînes de décision et limiter les points de veto excessifs constituent des conditions essentielles pour restaurer la capacité d'exécution sans renoncer aux objectifs environnementaux ou sociaux. C'est à cette condition que la planification démocratique peut éviter de devenir une planification procédurale.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer la dimension politique qu'implique un tel projet de société. Toute

stratégie d'abondance modifie des équilibres économiques existants. Accroître massivement l'offre dans certains secteurs – qu'il s'agisse d'énergie décarbonée, de logement ou d'infrastructures – transforme les modèles d'affaires, redistribue les positions de marché et redéfinit les perspectives d'investissement. Ces évolutions peuvent susciter des ajustements, des réorientations stratégiques ou des résistances de la part d'acteurs établis dont les intérêts sont liés à des configurations antérieures du marché. Il ne s'agit pas d'opposer transition et entreprises, mais de reconnaître qu'un changement d'échelle productif implique nécessairement des recompositions économiques. La réussite d'une politique d'abondance suppose donc une volonté politique claire, mais aussi un cadre de transition lisible et stable permettant aux acteurs économiques d'adapter leurs stratégies. C'est l'une des nombreuses conditions pour que les transformations nécessaires puissent être conduites avec l'assentiment de la plus large coalition possible.

L'histoire nous enseigne que les avancées vers plus de justice et de bien-être ont été arrachées par la mobilisation collective. Le New Deal de Roosevelt s'est appuyé sur le mouvement syndical et la pression populaire ; les conquêtes de l'après-guerre en France, comme la Sécurité sociale, ont été obtenues grâce à un rapport de forces issu de la Résistance et des forces progressistes de 1945. De même, la coalition pour l'abondance devra intégrer les syndicats, les mouvements écologistes, les élus locaux et les associations de citoyens.

En France, la construction d'un consensus actif sera tout aussi déterminante pour mobiliser la société et lever les obstacles identifiés ici. C'est dans ce bouillonnement démocratique, parfois conflictuel, mais orienté vers le bien commun que l'abondance pourra se traduire en changements concrets pour la population.

De briques et d'acier : reprendre le monopole de l'efficacité

Abondance repose sur une intuition politique qui consiste à dire que la démocratie ne survit pas longtemps à l'écart entre ce qu'elle promet et ce qu'elle produit. En cela, cette théorie dépasse éminemment la situation américaine. Quand l'action publique ne produit plus de services essentiels – logements accessibles, énergie fiable, soins disponibles, écoles qui éduquent aux métiers d'avenir –, le débat se déplace mécaniquement. On juge alors le régime qui nous gouverne à sa capacité d'exécution. Et cette incapacité devient le carburant le plus rentable des entrepreneurs de ressentiment, car il leur suffit d'effectuer des constats sans avoir besoin de convaincre.

La proposition de Klein et Thompson permet aux progressistes de sortir d'une posture défensive en réhabilitant une politique du faire subordonnée à une hiérarchie des besoins de la population.

Mais la bataille sera avant tout narrative : une certaine droite sait depuis longtemps instrumentaliser l'« efficacité » pour réduire l'action publique à une gestion comptable et disqualifier les contre-pouvoirs comme autant d'entraves. Tout l'enjeu, pour les progressistes, est donc d'arracher l'efficacité à ce récit et d'en faire une promesse démocratique pour produire des biens tangibles : briques, acier, lignes de courant. Si *Abundance* offre une boussole, il revient aux forces progressistes françaises d'y ajouter leur propre grammaire.

1. Ezra Klein et Derek Thompson, *Abundance*, New York, Simon & Schuster, 2025.
2. Ezra Klein et Derek Thompson, *Abundance*, Paris, Éditions Arpa, 2026.
3. Aux États-Unis, la divergence fondatrice oppose deux pères fondateurs : Alexander Hamilton, partisan d'un État fédéral fort, centralisé, appuyé sur la finance et l'industrie et Thomas Jefferson, défenseur d'un gouvernement décentralisé, agraire, fondé sur l'autonomie des États et la vertu civique des petits propriétaires.
4. Samuel Moyn, « Can Democrats Learn to Dream Big Again? », *The New York Times*, 18 mars 2025.
5. Brent Cebul, *Illusions of Progress: Business, Poverty, and Liberalism in the American Century*, University of Pennsylvania Press, 2023.
6. Adam T. Ellick, « Will California Build Again? », *The Wall Street Journal*, 23 avril 2025.
7. Gavin Newsom, « 2023-24 State Budget Invests in Californians while Safeguarding State's Future », *Press release, Office of the Governor of California*, 10 janvier 2023.
8. Jason Hickel, *Moins pour plus. Comment la décroissance sauvera le monde*, Paris, Marabout, 2022.
9. Nathan J. Robinson, « Abandon 'Abundance' », *Current Affairs*, 13 juin 2025.
10. Vivek Chibber, Matt Huber, Fred Stafford et Leigh Phillips, « Real Abundance Requires Class Struggle », *Jacobin*, 20 janvier 2026 et Matt Huber, Leigh Phillips et Fred Stafford, « Abundance for the 99 Percent », *Jacobin*, 28 août 2025.
11. Bernie Sanders, « Oligarchy », *Bernie Sanders – Astro Blog*, s.d.
12. Extrait cité d'après la version originale américaine (en anglais) : Ezra Klein et Derek Thompson, *Abundance*, New York, Simon & Schuster, 2025.
13. Ezra Klein et Derek Thompson, *op. cit.*
14. David McKenzie, « How Matters as Much as What – Why Policy Doesn't Get Enough Good... », *World Bank Blogs*, s.d.
15. Marc J. Dunkelman, *Why Nothing Works: Who Killed Progress –and How to Bring It Back*, New York, PublicAffairs, 2024.
16. Noah Kazis, « *Abundance* by Ezra Klein and Derek Thompson review – make America build again », *The Guardian*, 27 mars 2025.
17. Benjamin Wallace-Wells, « Do Democrats Need to Learn How to Build? », *The New Yorker*, 3 mars 2025.
18. Julian E. Zelizer, « The Abundance Agenda's Government Problem », *The New Republic*, 4 mars 2025.
19. E. J. Dionne Jr., « Democrats Should Think Bigger Than Abundance », *The Washington Post*, 3 juillet 2025.
20. Alex Bronzini-Vender, « The Limits of Abundance », *American Affairs*, automne 2025.
21. Charles-Louis de Secondat Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 1748, édition de Victor Goldschmidt, Paris, Flammarion, 18 juin 2025.
22. Sandeep Vaheesan, « The Real Path to Abundance », *Boston Review*, 22 mai 2025.
23. Ezra Klein, « The Problems Democrats Don't Like to See », *The New York Times*, 8 juin 2025.
24. « Masse du patrimoine détenue par les ménages les plus riches », *Insee*, 25 janvier 2023.
25. Conseil d'État, « Cycle de conférences : L'État stratège – Penser le temps long dans les politiques publiques », *Conseil d'État*, s.d.